
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogation mineure décrites ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* et ses amendements seront étudiées par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 24 octobre 2023, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2023-0157	Lots projetés 6 591 727 et 6 591 728, tous du cadastre du Québec (rue des Mésanges)	Ha-614	<ul style="list-style-type: none">• La création de deux lots d'une largeur de 17,5 mètres au lieu d'une largeur minimale de 20 mètres, pour des superficies de 941,5 mètres carrés et de 962,3 mètres carrés.
2.	2023-0165	7040, chemin du Lac-Azur	Vc-909	<ul style="list-style-type: none">• L'implantation du bâtiment principal existant à une distance de 1,45 mètre de la ligne latérale droite au lieu d'une distance minimale de 5 mètres.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 5 octobre 2023.

Anny Després, greffière adjointe